

HONORAIRES DE TRANSACTION 2020

PRIX DE VENTE

De 0 à 35 000 €

De 35 000 à 65 000 €

De 65 000 à 85 000 €

Au delà de 85 000 €

HONORAIRES

Forfait 3 500 € TTC

10 % TTC sur prix de vente

10 % TTC sur 65 000 €
8,5 % TTC sur la différence

10 % TTC sur 65 000 €
8,5 % TTC sur 20 000 €
5 % TTC sur le surplus

Avec un minimum de facturation de 3 500 € TTC
TVA à 20 %
Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

Le 01/01/2020



PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.